

QU'EST-CE QUE LE GRANULÉ DE BOIS ?

Le granulé de bois, également appelé « pellet », est un combustible non polluant et écologique.

Le poêle à granulés fonctionne par combustion, le granulé sera donc brûlé afin de produire de la chaleur dans votre habitation.

Le granulé de bois est généralement issu du recyclage des résidus de scieries, tel que, les sciures et copeaux de bois. C'est un combustible qui est à la fois performant et économique.

Les résidus de bois, sont également **appelés « connexes »**, ils sont séchés afin d'atteindre un taux d'humidité favorable et inférieure à 10%.



COMMENT BIEN CHOISIR SON GRANULÉ DE BOIS ?

Pour choisir une source de combustibles de haute qualité, voici quelques éléments à distinguer et à comparer suivant les marques disponibles sur le marché.

1/ La certification

Pour un rendement optimal de votre pellet, fiez-vous aux différentes certifications telles que NF, DIN Plus et EN Plus. Ces certifications françaises et européennes vous garantissent des processus de fabrication rigoureux pour un produit de qualité.

– **DIN Plus**, probablement la certification européenne la plus complète et précise. Cette certification, née en Allemagne, est connue et reconnue. Elle mentionne le nom de la forêt d'où provient le bois acheté et le nom des producteurs (numéros au registre).

– **NF biocombustibles** solides granulés pour garantir la qualité du pellet. Cette norme étudie la présence d'éventuels traitements chimiques, l'humidité indiquée et les autres caractéristiques techniques du granulé afin de définir sa performance, et donc sa qualité. Cette norme a été co-développée avec l'AFNOR (Association Française de Normalisation).

– **EN Plus** : c'est l'équivalent européen de la norme NF française

DIN Plus, NF ou EN Plus : ces 3 normes exigent un taux d'humidité inférieur à 10 % et un pouvoir calorifique minimal de 4,6 kWh/kg. Certaines d'entre elles seront plus exigeantes sur les particules fines, d'autres sur la présence chimique de chlore. Chaque norme a sa grille.

Avec une cinquantaine de producteurs de granulés de bois répartis en France, environ 95% d'entre eux sont certifiés. Toutefois, attention aux arnaques ! Malheureusement, face au succès du pellet en France, les arnaques fleurissent. Certains vendent des granulés sous de fausses certifications comme EN+ ou DIN+, très ressemblantes aux véritables certifications. Soyez prudents sur la dénomination exacte de la certification.

2/ La dimension des pellets

La taille du pellet est une chose essentielle pour le bon fonctionnement de votre poêle. Favorisez ainsi les pellets de petites dimensions (environ 6 à 8 mm de diamètre et 2 à 3 cm de longueur), afin de vous assurer une bonne circulation entre le silo et la chambre de combustion. Un pellet trop grand pourrait provoquer un blocage de votre système de chauffage.

3/ Le taux d'humidité des granulés de bois

Pour conserver un bon rendement et ne pas encrasser votre appareil, un taux d'humidité se situant entre 8 et 10% est fortement recommandé.

4/ Le taux de fines

Les fines sont des fragments de bois de taille inférieure à 2 mm, ce sont des résidus des opérations de transformations et de transport. Puisque ces fragments ne produisent aucune chaleur, il est préférable que le taux de fines du granulé de bois soit faible. Il est donc recommandé d'utiliser des granulés de bois avec un taux de fines inférieur à 1%. Dans le cas d'un taux trop élevé, les pellets auront tendance à brûler plus rapidement et à augmenter, ainsi, votre consommation tout en encrassant votre appareil.

5/ La densité des granulés de bois

Il a un impact direct sur le taux de fines. Plus le degré de densification est élevé, plus le taux de fines est faible. Ce qui aura pour conséquence de produire plus de chaleur.

Comment savoir si un granulé a une densité qualitative ? Faites le test ! Regardez au fond du sac de granulés : si vous voyez de la sciure en grande quantité, c'est un granulé de qualité. Vous pouvez aussi faire le test de l'eau : plongez votre granulé dans

de l'eau. Si le granulé flotte, le granulé n'est pas assez dense et n'est pas assez qualitatif.

6/ La durabilité mécanique

C'est l'aptitude du granulé à ne pas se casser sous l'effet d'un choc. Il est donc important d'opter pour un pourcentage de durabilité mécanique élevé autour de 95%.

7/ La présence d'additifs dans les granulés de bois

Privilégiez les granulés sans additifs. Ces additifs sont néfastes pour l'environnement : ils augmentent les gaz à effet de serre. De plus, les additifs augmentent le niveau de cendres.

8/ Le pouvoir calorifique

Afin de maximiser les performances de chauffe, favorisez également un pouvoir calorifique fort (environ 5kWh/kg).

Enfin, avant de choisir vos pellets ou granulés, vérifiez bien toutes ces informations pour une utilisation optimale de votre appareil. Pensez à vous fournir localement afin de diminuer l'empreinte écologique due au transport. Et c'est bon pour l'économie locale.

CHOISIR SES GRANULÉS EN SAC OU EN VRAC ?

Aujourd'hui, il est tout à fait possible de commander des granulés en sac ou en vrac. Les granulés se vendent généralement en sacs de 8 kg, 15 kg, en palette (1 palette correspond environ à 78 sacs de 15 kg chacun) ou encore en vrac, à la tonne.

En sac et vrac, quel est le meilleur choix ?

Pour une question de coût, généralement le granulé en vrac coûte moins cher qu'en sac.

Pour une question de praticité, le granulé en sac est bien plus pratique à transporter et à stocker.

Pour une question de qualité, nous vous conseillons les granulés en sac comme ceux d'Aäsgard, où les certifications sont beaucoup plus facilement contrôlables et les arnaques bien moins présentes. En effet, un pellet de mauvaise qualité pourrait venir encrasser plus facilement votre poêle.

Quel que soit votre choix, en sac ou en vrac, il est impératif de bien comparer le prix au kilo ou à la tonne.

C'est bien le PCI en kW/t qui va définir la qualité du pellet et donc son prix. Plus l'énergie produite par le granulé sera rentable, plus le prix sera élevé. Pour vous donner un ordre d'idée, nous indiquons souvent qu'un granulé qualitatif produit au moins 5 kW/kg (4,6 kW/kg, selon les critères demandés pour les certifications).